M. Méline lui-même estimait que la censure simple était plus que suffisante pour réprimer un écart de langage, mais l'infortuné président, sans aucune autorité sur ses collègues, a subi la loi intolérante de la majorité et l'exclusion temporaire a été votée.

Cette peine entraîne l'interdiction de prendre part aux travaux législatifs et même de paraître dans l'intérieur du Palais-Bourbon, pendant quinze jours.

Si M. Lejeune se montrait à la Chambre avant ce délai, il serait conduit au *petit local*, par les agents de la questure.

De plus, la censure avec exclusion temporaire entraîne la suppression de la moitié du traitement pendant deux mois, enfin cette peine entraîne l'impression et l'affichage à deux cents exemplaires, aux frais de M. Lejeune, de l'extrait du procès-verbal mentionnant la censure avec exclusion temporaire.

Ces affiches seront apposées dans le département de l'Indre que représente M. Lejeune.

Voilà un mot qui coûtera douze cents francs à son auteur. C'est cher, mais le mot restera.

PORTRAIT DE M. LEJEUNE

M. Lejeune, victime de la fureur des opportunistes à qui il a si crûment dit, d'un mot, de dures vérités, est né à Paris, le 10 janvier 1842.

L'honorable député de l'Indre s'est adonné spécialement à l'agriculture, ses connaissances spéciales l'ont fait distinguer par ses concitoyens qui l'ont élu successivement conseiller municipal, puis maire de Buzançais, ensuite conseiller général de ce canton, et enfin l'envoyèrent au Palais-Bourbon en 1885 par 35,328 voix,

M. Lejeune est petit de taille, mince; la physionomie est intelligente, énergique; la moustache et la mouche qu'il porte lui donnent un air militaire que ne dément pas son allure.

M. Lejeune, du reste, a fait brillamment son devoir en 1870; sa belle conduite lui a valu la croix de la Légion d'honneur.

NOUVELLES DU JOUR

Papiers restitués

Paris, 25 juin. — Ceux des papiers saisis chez Mlle Bouton, sur mandat de M. Merlin, qui ne se rapportent pas à l'affaire Boulanger, ont été restitués à leur propriétaire aujourd'hui.

M. Laguerre à Londres

Paris, 25 juin. — M. Laguerre est parti aujourd'hui, à quatre heures, pour Londres, où il va conférer avec le général Boulanger.

Le Congrès des Assemblées provinciales
Deuxième séance

Paris, 25 juin. — Quatre cents délégués sur 450 élus, assistaient à la séance de ce soir.

Au début, M. de Gaillard de Lancel lit un rapport sur l'agriculture.

Les vœux suivants sont adoptés.

Le rapporteur demandait que les syndicats agricoles fussent pleinement investis de la personnalité civile, que l'on favorisât le crédit agricole, en imposant à la Banque de France de rendre des services à l'agriculture, que les pouvoirs publics empêchassent la dépopulation des campagnes, que ces mêmes pouvoirs punissent le vagabondage, en surveillant la frontière.

Des vœux contre l'ivresse sont également adoptés.

M. Baïhaut parle sur l'industrie. Il demande qu'avant de songer à donner des places aux étrangers, l'on s'occupe des Français, et qu'une taxe soit établie sur les étrangers qui exercent un commerce.

La Commission émet le vœu que les travailleurs qui ne veulent pas s'associer à une grève, soient protégés, etc., etc.

M. Boyer de Bouillane, ancien magistrat, lit un remarquable rapport sur l'assistance; au nom des pauvres, il demande, pour l'Eglise, la liberté *d'exercer la charité*.

Il émet le vœu que les impôts disparaissent pour les congrégations religieuses vouées à la charité.

Il réclame le retour des sœurs et des aumôniers dans les hôpitaux.

M. Peltier lit un rapport sur la justice.

L'inamovibilité des magistrats, l'indépendance des juges-de-Paix, la simplification des rouages administratifs sont autant de vœux émis par l'assemblée.

M. Bayart demande que les patrons groupent, autour d'eux, des ouvriers de bonne volonté, pour former des familles chrétiennes, sous la protection de Notre-Dame de l'Usine.

M. Urbain Guérin se fait l'avocat de la famille.

L'abrogation de la loi du divorce soulève, dans l'auditoire, un tonnerre d'applaudissements.

La suppression du duel, surtout dans l'armée, recueille les mêmes *sympathies*.

M. Mayol de Luppé est le rapporteur de l'armée. Il réclame le retour des aumôniers.

On s'attend à un superbe discours du comte de Mun, pour la séance de clôture qui aura lieu demain.

La séance est levée à onze heures.

Appel du jugement d'Angoulême

Paris, 25 juin. — Par suite de l'appel *a minima* interjeté par le gouvernement contre le jugement d'Angoulême, le procès reviendra devant la Cour d'appel de la Gironde, vers la mi-août.

Les délais entre l'appel et le second débat ne peuvent, en effet, dépasser quarante jours, mais il est très probable que l'affaire sera jugée avant les vacances judiciaires.

L'affaire Jacques Meyer

Paris, 25 juin. — Le *Paris* a reçu de M. de Woestyne la dépêche suivante :

« Vaires, 24 juin. — Vous a-t-on dit que la lettre que vous avez publiée hier est fausse ? Je n'ai rien écrit à personne.

» Je suis ici tranquillement en congé et n'ai nullement envie de passer la frontière.

» *Signé :* WOESTYNE. »

Le *Paris* constate que M. Ivan de Woestyne ne nie pas avoir écrit à Jacques Meyer et ajoute qu'il maintient les informations données sur cette affaire.

Une disparition

Paris, 25 juin. — Le parquet de la Seine vient de faire ouvrir une enquête sur des faits de la plus haute importance. Il s'agit d'un rentier nommé G..., qui aurait disparu depuis plus d'un an.

Ce matin, à onze heures, M. Goron, chef du service de la sûreté, procédait à l'arrestation de M...: P... et H..., ce dernier agent d'affaire, accusés d'avoir fait disparaître M. C...

Il paraît que depuis un an tous les revenus de cette personne auraient été touché par les trois complices, à l'aide de faux de toutes sortes, compliqués de substitution d'état civil.

Pour toucher les revenus et arrérages de pension du sieur C..., les nommés P. H... et M... présentaient, pour chercher la légalisation des signatures, un individu se donnant comme étant le vrai C...

Le montant des sommes escroquées s'élève à un chiffre considérable; on parle de 300 000 fr.

Ce que l'enquête cherche a établir en ce moment, c'est de savoir ce qu'est devenue la victime de ces escrocs.

Le malheureux C..., d'après certains, serait enfermé dans un asile d'aliénés, d'autres prétendent qu'il a été assassiné.

On recherche activement l'individu qui se faisant passer pour C..., servait à ces coquins pour toucher les revenus de leur victime.

Le voyage de M. Carnot en Bretagne

Paris, 25 juin. — On annonce un très prochain voyage de M. Carnot, président de la République, en Bretagne.

Il visiterait plusieurs villes, notamment Brest, où son intervention serait sollicitée pour une nouvelle forme de radoub, vivement désirée depuis longtemps et dont la pénurie de nos finances a empêché, jusqu'à présent, la construction.

C'est une grosse question locale et surtout électorale.

La candidature de M. J. Guesde

Paris, 25 juin. — Un journal de Marseille annonce comme définitive la candidature de M. Jules Guesde, collectiviste, aux élections législatives prochaines.

L'anniversaire de Solférino à Turin

Turin, 25 juin.— Les fêtes commémoratives des victoires de St-Martin et de Solférino ont commencé hier.

Le député Tomaso de Villa a retracé les batailles mémorables pendant lesquelles les Français étaient alliés de l'Italie; il bénit l'époque où aucun désaccord ne divisait les deux nations et où le cœur de tous les Italiens était plein de gratitude pour la France.

« Je voudrais, a-t-il dit, que le souvenir de cette mémorable époque put se réveiller dans le cœur des deux peuples, qu'il amenât une trêve dans leurs différends actuels et les unit de nouveau pour le bonheur commun et le triomphe de la paix.»

M. Villa a été l'objet d'une ovation, et de nombreux cris : « Vive la France ! » ont retenti.

M. Crispi s'était fait excuser par lettre.

La reproduction de la tour Eiffel sur une place d'Athènes

Les Hellènes saisissent toutes les occasions de témoigner leurs sentiments de sympathie et d'attachement à la France. Le conseil municipal d'Athènes vient de décider la construction d'une reproduction de la tour Eiffel au milieu de la grande place de la ville, sise en face du palais royal.

Il va sans dire que la nouvelle tour n'aura pas 300 mètres de hauteur ; mais elle sera la reproduction exacte de la Tour du Champ de Mars. Sur le sommet, il y aura une puissante lampe électrique qui éclairera toute la place et les rues avoisinantes et qui projettera même ses rayons lumineux jusqu'à l'Acropole.

Le choléra à Berlin

Berlin, 26 juin. — La presse allemande ne peut plus nier. La *Post* constate enfin que le choléra sévit à Berlin.

L'armée du salut. — L'observation du dimanche en Angleterre. — Une pétition monstre. — Transport difficile.

Londres, 25 juin. — Une pétition organisée par l'Armée du salut en faveur de l'observation du dimanche a été présentée, hier, dans l'après-midi, à la Chambre des communes.

Le rouleau de papier sur lequel était transcrite la pétition portant quatre cent cinquante-six mille cinq cents signatures et a été transporté au Parlement sur un chariot traîné par quatre chevaux. Le véhicule était précédé de deux petits vagonnets occupés par des musiciens.

Quand la délégation arriva au Palais, l'inspecteur de service n'autorisa l'entrée que d'un petit nombre de ses membres et donna aussi l'ordre que la bannière qui flottait sur le chariot fût retirée.

Cet ordre exécuté, le chariot s'avança jusqu'à l'entrée des membres du Parlement et, avec beaucoup de peine, six hommes transportèrent le rouleau au vestiaire.

Une révolution au Vénézuéla

New-York, 25 juin. — D'après des lettres de Caracas (Vénézuéla), une révolution s'est accomplie au Vénézuéla, sans coup férir, et a mis fin à la dictature de Don Guzman Blanco, dit *l'illustre Américain*, titre qu'il s'est conféré jadis par décret.

Don Guzman Blanco, tout en restant président de la République avec des pouvoirs discrétionnaires d'une étendue sans limites, avait quitté son pays pour venir en France avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République auprès de tous les Etats européens. Il vivait depuis plusieurs années à Paris, où sa fille a, comme on sait, épousé le duc de Morny.

Il continuait à diriger le gouvernement de son pays par câble télégraphique du Havre.

Le bruit avait couru, on ne sait avec quel fondement, que Guzman Blanco avait vendu aux Anglais, contre une somme d'argent, le territoire contesté entre le Venezuela et la Guyane anglaise. Ce dernier trait de politique personnelle a soulevé contre le président absent l'opinion publique, et le Congrès vénézuélien a proclamé président le docteur Rojas Paul, qui avait été le suppléant de Guzman Blanco à Caracas, mais s'était récemment brouillé avec lui et lui avait donné sa démission.

Les legs de Mme Boucicaut

Paris, 25 juin. — Le Conseil d'Etat sera occupé dans la séance du jeudi 20 juin, des legs pieux faits par Mme Boucicaut.

Après une discussion assez vive, il a été décidé par *treize* voix contre *neuf*, que ces libéralités, parmi lesquelles figurent celles attribuées à M. Zudock Khan, grand rabbin de Paris, à M. Félix Kuhn, président du Consistoire de la Confession d'Augsbourg, à Mgr Richard, archevêque de Paris, devaient être considérées comme faites aux titulaires personnellement et non aux établissement religieux qu'ils représentent.

ENTRÉE SOLENNELLE DE Mgr THIBAUDIER A CAMBRAI

Hier est arrivé à la gare du Nord, par le train de 10 heures 40, venant de Saint-Quentin, Mgr Thibaudier, le nouvel archevêque de Cambrai.

Le chapitre métropolitain s'était rendu au-devant de Sa Grandeur pour la féliciter et lui souhaiter la bienvenue.

L'archevêque est ensuite monté en voiture avec son chapitre et en est descendu près de l'ancienne porte Robert, en face de la grande avenue de l'Esplanade, où une tente magnifique lui avait été préparée.

Là, l'archevêque s'est revêtu de ses habits pontificaux, et, après avoir été harangué par Mgr Monnier, son évêque auxiliaire, il est allé se placer sous le dais porté par six séminaristes ; puis il s'est avancé vers la cathédrale, précédé par un nombreux clergé en rochet, arrivé la veille ou le jour même, de toutes les parties du diocèse.

Outre le clergé, le cortège se composait de députations des hospices et des diverses écoles, des filles de Sainte-Agnès, de religieux et de religieuses de divers ordres, des élèves de l'école Sainte-Croix et de l'Institution de Notre-Dame, avec leurs fanfares, des élèves du petit et du grand séminaire, des œuvres catholiques d'hommes, d'un groupe de dames, des professeurs de l'Université catholique de Lille, en robes de cérémonie, précédés de leurs huissiers tenant en main leur masse à tête d'argent, et du choral de Notre-Dame.

Ce nombreux cortège, qui occupait, en masse compacte, une longueur de plus de trois cents mètres, a suivi l'itinéraire prévu, c'est-à-dire les rues de la Porte-Robert, de la Herse, des Trois-Pigeons, des rangs du Marché-aux-Poulets et de Rome, sur la Place-d'Armes, de Saint-Martin et de Noyon.

Toutes ces rues du parcours étaient ornées, les unes fort simplement, les autres avec un grand luxe de décors. Parmi elles il faut citer la grande rue Saint-Martin que M. Rogie, le décorateur ordinaire de Notre-Dame, avait tenu à honneur de faire remarquer d'entre toutes les autres.

Cinq arcs de triomphe ou fausses portes avaient été élevés dans diverses rues de l'itinéraire : la plus belle, celle qui avait été construite avec plus de goût, était la fausse porte qui existait vers le milieu de la rue des Trois Pigeons.

La cathédrale avait pris aussi un air de fête. Là, comme dans les rues, apparaissait le plus souvent le blason du nouvel archevêque avec ces mots tirés de l'Ecriture, qu'il a choisis le jour de son sacre : *QUÆ SUNT PATRIS*.

Trois mots pleins de signification et qui ne manqueront pas de plaire énormément à tous ceux qui soutiennent que le prêtre ne doit s'occuper que des choses de Dieu, des âmes et du ciel. Pas plus que son divin Maître, notre archevêque ne s'occupera ni de César, ni de sa politique; il ne s'intéressera qu'aux affaires de son père qui est dans les cieux : *quæ sunt Patris*, belle et sainte devise qui est toute d'actualité et qui attirera bien certainement à Mgr Thibaudier la sympathie et l'estime de tous ses diocésains.

Le chœur avait chanté pendant le parcours, entre deux airs de fanfares, le psaume : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*...: à la cathédrale, quand l'archevêque fut arrivé au portail, le chœur entonna le cantique d'actions de grâces ; puis Monseigneur monta en chaire et lut à ses nouveaux diocésains, une allocution dans laquelle, après avoir parlé avec éloge de Fénelon, de Belmas et des quatre derniers archevêques que nous avons connus, il s'est entretenu longuement de la nécessité qu'il y a pour le ministre de paix de ne point s'occuper de ce qui peut diviser, mais de rapporter tout à Dieu, de travailler dans un esprit de conciliation et d'union.

Nous avons retrouvé dans ce discours l'explication développée du *Quæ sunt patris*.

A une heure et demie la cérémonie religieuse était terminée. Le prélat rentra dans son palais et reçut, les unes après les autres, toutes les autorités civiles et militaires. Le conseil municipal, maire en tête, était presque au complet.

Cambrai a été très animé pendant toute la journée. On y a remarqué un grand nombre d'étrangers.

LETTRE PASTORALE
ET
MANDEMENT
DE
Mgr. L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI
à l'occasion de la
PRISE DE POSSESSION DE SON SIÈGE

Odon Thibaudier par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Cambrai, assistant au Trône Pontifical, etc.
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Puisque telle paraît être la volonté de Dieu, Nos Très Chers Frères, Nous venons à vous comme votre Pasteur et le Père de vos âmes : Nous vous apportons tout ce que Nous pouvons avoir de forces, de lumières, de religieuse affection et de dévouement. La volonté de Dieu, en effet, s'est manifestée à cet égard, autant qu'il est permis à l'homme d'en juger, par le choix persévérant du Gouvernement de notre Pays, par le désir sacré du Vicaire de Jésus-Christ, par des conseils puissants sur Notre cœur et, enfin, par les vœux d'une partie d'entre vous, Nous avons dû nous demander : *D'où Nous vient un si grand honneur (1)? Est-ce une épreuve, ou une grâce? Sera-ce pour le salut, ou au détriment d'un peuple si nombreux (2)?* Mais enfin Nous Nous sommes incliné ; Nous n'avons pas cru devoir refuser un labeur si glorieux, si attrayant, si utile, et Nous voici prêt à Nous mettre tout entier au service de *l'Eglise de Cambrai, jusqu'à Notre dernier soupir.*

I.

Au milieu de trop justes appréhensions, que de sujets de confiance et de précieux appuis s'offrent à Nous de toute part !

Devant Nous, un vaste territoire qui s'étonne néanmoins de nourrir et d'occuper plus de seize cent mille habitants. Or, Nous savons que, si cette population déclarée toujours plus dense à chaque nouveau recensement, doit en partie sa fécondité à la double richesse, agricole et minière, de son sol, à la vigueur de son tempérament et de son caractère, à la sagacité toujours en éveil des chefs de son industrie, à la noble et salutaire union des goûts pratiques et des aspirations élevées ; Nous savons que sa merveilleuse puissance d'expansion et d'attrait est aussi le fruit d'une foi catholique fermement conservée, d'une vie généralement conforme aux lois les plus essentielles de l'Evangile et de l'Eglise, d'un commerce plus ou moins soutenu, tant des pauvres que des riches, des simples que des gens instruits, avec Dieu, notre Père Céleste, avec Jésus-Christ, son divin fils, et cela par les principaux moyens que le Rédempteur des hommes a établis sur la terre : par la prière et par les sacrements. Ah ! que les populations chrétiennes sont belles, N. T. C. F., même avec des imperfections et des défauts ! Quelles sont belles dans tous les temps et par tous les pays, mais en particulier dans les siècles et les régions où s'étalent de toute part l'indifférence, l'oubli des vérités saintes, les ténèbres de la conscience morale, les appétits naïvement égoïstes ou brutaux ! C'est donc un spectacle consolant qu'offrent vos cités et vos bourgades à l'homme digne de ce nom, au chrétien, au pasteur; le Ciel en soit béni.

Mais Nous devons aussi exprimer Notre reconnaissance à ceux qui furent parmi vous les instruments de cette grâce providentielle : au fidèle Clergé de ce diocèse. Nous pouvons, en effet, lui rendre ce témoignage que le grand Apôtre rendait à l'un de ses coopérateurs : *Que l'éloge de son ministère évangélique se répète par toutes les Eglises* (3). Tel est, en effet, l'un des encouragements les plus efficaces par lesquels, et parfois de très haut, on a combattu Nos craintes, affermi Notre confiance. C'est par vos œuvres publiques surtout, chers Coopérateurs, que vous êtes si honorablement connus ; mais comment ces œuvres seraient-elles possibles sans une foi profonde, une piété vive, une activité puissante, des mœurs exemplaires, une instruction solide et, enfin, une vraie discipline sacerdotale ? *On ne cueille pas*, dit le Sauveur, *des raisins sur les épines, ou des figues sur les buissons* (4) ; quelle que soit toujours la part divine dans les œuvres chrétiennes, elles requièrent, pour naître, durer et croître, les mains de bons ouvriers. Puisque les œuvres sont sous Nos yeux et frappent tous les regards, il faut donc que les ouvriers soient là aussi : Nous les saluons, Nous les bénissons et Nous remercions l'adorable Maître de les avoir ainsi préparés à la culture du champ sur lequel il vient de nous appeler.

Mais, au-dessous de Lui et au-dessus de vous, dignes Coopérateurs, n'est-il pas encore des ouvriers, des gardiens, des protecteurs vers lesquels doit remonter Notre gratitude, et qui soutiennent Notre confiance ? Que voyons-nous dans le séjour céleste, autour du trône du bon Pasteur siégeant à côté de Lui, suivant sa promesse, et partageant sa félicité ? Nous y voyons une multitude d'hommes apostoliques qui, depuis nos origines chrétiennes, remplirent fidèlement leur mission parmi le peuple de ces pays. Que voyons-nous sur les autels de l'Eglise militante et dans les catalogues où se gravent, de siècle en siècle, par le jugement d'un tribunal infaillible, les noms des bienheureux qui ont droit à notre culte public et se tiennent prêts à répondre à nos invocations ? Quatorze pontifes de l'Eglise de Cambrai, admis à ces honneurs d'ordre surhumain et assignés comme intercesseurs au peuple qu'ils ont dirigé! Beaucoup d'entre vous, N. T. C. F., connaissent leurs noms mieux que Nous-mêmes ; il suffit de prononcer les noms des saint Géry, des saint Aubert, pour émouvoir vos âmes et éveiller votre confiance, comme ils affermissent la Nôtre.

Et, autour de cette pléiade de saints, couronnés de l'auréole sacrée, quelle brillante chaîne de Pontifes pieux, savants, dévoués, ne trouvons-nous pas dans nos annales ? Nous Nous bornerons à en nommer un seul des siècles précédents; encore est-il presque superflu de le nommer, tant il est présent à tous les esprits, tant son nom est inséparablement associé, jusque dans la mémoire des enfants, au nom du diocèse de Cambrai. Quel prédécesseur à la fois glorieux et redoutable, même pour des successeurs moins faibles et moins imparfaits que Nous ne sommes, que celui qui s'appelle Fénelon ! Le seul titre dont Nous puissions Nous recommander, en recueillant son héritage spirituel, c'est d'avoir passé bien des jours sur ses écrits, de les avoir aimés jusqu'au ravissement et de l'aimer profondément lui-même. Daigne le Seigneur Nous pénétrer encore davantage de l'esprit et des vertus de ce grand évêque, notamment, non de cette fade philanthropie dont les sophistes du siècle dernier l'affublèrent ainsi que saint Vincent de Paul, mais de sa charité vraiment chrétienne, apostolique, pastorale !

Si nous comparons, d'ailleurs, les territoires et les populations qui forment, depuis quatre-vingt ans, le diocèse de Cambrai avec les peuples et les pays qu'il embrassait aux siècles antérieurs, Nous sommes moins le successeur de Fénelon que celui des cinq derniers prélats qui ont occupé le siège où Nous venons humblement prendre place. Ce sont là, proprement, les ouvriers dont Nous avons à continuer le travail : tous ouvriers de haute valeur. Nous ne l'oublierons jamais. L'un (5) répara des erreurs, qu'il n'hésitait point du reste à reconnaître, en relevant bien des ruines et en rétablissant l'ordre administratif au milieu des confusions amenées par le schisme, la persécution et le déplacement général des limites de ce vaste diocèse. Puis vint un apôtre (6) à la parole d'or, à l'âme encore plus belle, dont les discours et les lettres pastorales allaient, par toute la France, inspirer d'autres Pasteurs, édifier les hommes religieux et charmer les lettrés : c'est un des souvenirs vivants de Notre jeunesse. Il était digne, celui-là, d'occuper la Chaire de Fénelon ! Vous avez eu depuis, plus de trente années durant, un éminent administrateur (7), qui a fondé, réglé, amélioré, presque toutes vos institutions diocésaines, ne touchant à rien que d'une main prudente et sûre, maintenant avec une paternelle fermeté ce qui était une fois établi, portant dans ses rapports avec les personnes le calme et la bienveillante décision qui le caractérisaient dans ses œuvres. Une des grâces que Dieu fit à Notre épiscopat est d'avoir entrevu quelquefois, vers ses derniers jours, ce prince de l'Eglise si simple et si noble. Nous avons également vu hélas ! ses deux vénérables successeurs : l'un (8), Bridaine plus docte et plus cultivé que celui du siècle dernier, non moins éloquent ni de cœur moins chaleureux, dont la parole résonnait aussi fortement et aussi juste sous les voûtes de la cathédrale de Reims ou de Paris que dans les églises de vos cités industrielles et de vos villages ; l'autre (9), pontife pieux, Pasteur au vif sentiment de ses responsabilités et tenant à les dégager, autant qu'il le pouvait, par son action et son labeur personnels. Tous deux vous ont été prématurément enlevés, tous deux victimes de leur dévouement et comme martyrs du devoir sévèrement entendu. Nous n'avons qu'à marcher, même d'un peu loin, sur les traces de ces vénérables modèles, pour être digne de vous conduire, et ce Nous est un confort de pouvoir compter sur leurs suffrages auprès de Celui qui Nous envoie comme il les avait envoyés.

Un Coopérateur précieux leur prodigua, autant qu'il fut possible, sa collaboration dévouée. Enfant du diocèse dont il a une connaissance exacte, ce fils du cardinal Régnier, choisi de sa main, avec l'assentiment du chef de l'Etat, pour partager une tâche désormais difficile à un seul pontife, Nous savons *comment il a répondu aux espérances fondées* sur lui; Nous savons que vous avez le désir de le conserver : Nous Nous contenterons ici de vous dire que nous le désirons autant Nous-même.

Autour de ces Pasteurs du diocèse et des Pasteurs assignés par eux à ses paroisses, Nous ne manquons point de remarquer, et Nous voyons avec édification et joie, les groupes de puissants et modestes auxiliaires qui, sous des livrées religieusement consacrées et sous des disciplines diverses, ont prêté et prêteront, Nous y comptons bien, leur concours varié à tout le service des âmes : prédication évangélique, direction des consciences, éducation et instruction de la jeunesse à tous les degrés, formation des jeunes lévites, assistance et hospitalité des pauvres et des malades, bons offices de toute nature à rendre aux classes populaires qui ont le plus besoin d'encouragements et de secours. Nous ne pouvons énumérer et nommer tous ces inestimables collaborateurs du ministère pastorale; mais Nous les bénissons du fond du cœur et Nous fondons sur eux les plus fermes comme les plus douces espérances.

N'avons-Nous pas encore l'extrême consolation, N. T. C. F., de savoir qu'il existe parmi vous une élite nombreuse de chrétiens vivants, actifs, de saint exemple, *prêts à toute espèce de bon travail* (10) d'une générosité qui eût édifié les premiers siècles de l'Eglise, sur lesquels le Chef du diocèse peut compter comme Pierre et Paul, comptaient de leur temps, sur les vrais serviteurs de l'Evangile ? C'est grâce à eux que des établissements si remarquables se sont élevés, et surtout cette institution d'enseignement supérieur fondée et soutenue par une seule province ecclésiastique, et avec laquelle des régions entières de la France catholique ne peuvent rivaliser. On peut dire que le sol du diocèse de Cambrai est couvert des témoignages de leur piété et de leur courage.

Oui, ce sont là d'immenses sujets de confiance.

(A suivre.)

(1) Luc., I, 43.
(2) Luc., II, 34.

(3) II Cor., VIII, 18.
(4) Matth., VII 16.
(5) Monseigneur Belmas.
(6) Le cardinal Giraud.
(7) Le cardinal Régnier.
(8) Monseigneur Duquesnay.
(9) Monseigneur Hasley.

(10) II Tim. II, 21. — Tit., III, I.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un jubilé. — Lundi 24 juin, un ourdisseur de la maison Piat-Agache, M. J.-B. Lepers, célébrait son jubilé de vingt-cinq ans de services dans la maison.

Un banquet réunissant patrons et ouvriers a été offert au jubilaire par M. Piat-Agache.

Au dessert, un grand nombre de toasts ont été portés; puis sont venues les chansonnettes: à la fin de la soirée, un vivat a été chanté en l'honneur du chef de la maison et du jubilaire.

Voici le programme des régates organisées par l'*Aviron*, qui auront lieu, le dimanche 21 juillet, au Blanc-Seau :

Course n° 1, réservée aux rameurs n'ayant jamais obtenu de 1er prix (à clains), 2 rameurs en pointe ou en couple. Parcours : 1,200 mètres. — Deux virages, entrée : 3 francs,

1er prix, une médaille d'argent et 25 fr.; 2e prix, une médaille de bronze.

Course n° 2. Yoles-gigs (juniors), 2 avirons de pointe. Parcours : 1,200 mètres, deux virages, entrée : 10 francs.

1er prix, une médaille de vermeil et 75 fr.; 2e, id. d'argent et 40 fr.; 3e, id. de bronze.

Un prix de 25 francs et une médaille en argent seront offerts à l'équipe française faisant partie de la Fédération du Nord arrivant la première.

Course n° 3. Yoles-Gigs et skiffs (juniors) 2 avirons de couple. Parcours 1,200 mètres, deux virages. Entrée : 5 fr.

1er prix, une médaille d'argent et 50 fr.; 2e, une médaille d'argent et 20 fr.

Course n° 4. Yoles-Gigs (seniors), 2 avirons de pointe. Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. Entrée : 10 francs.

1er prix, une médaille de vermeil et 125 fr.; 2e, une médaille d'argent et 50 fr.; 3e, une médaille de bronze.

Course n° 5. Périssoires (assis). Parcours : 1200 m. — Deux virages. — Entrée, 5 fr.

1er prix, une médaille d'argent et 40 fr.; 2e, une médaille de bronze et 20 fr.; 3e, une médaille de bronze.

Course n° 6. Yoles-Gigs (juniors) quatre avirons de pointe. Parcours : 2,400 mètres. — Quatre virages.— Entrée, 15 francs.

1er prix, une médaille de vermeil et 200 fr. 2e, une médaille d'argent et 75 fr. ; 3e, une médaille d'argent.

Un prix de 50 francs et une médaille d'argent seront offerts à l'équipe française faisant partie de la Fédération du Nord arrivant la première.

Course n° 7. Embarcations de tous genres et de toutes constructions bordant deux avirons de couple (seniors), entrée 5 francs.

1er prix, une médaille d'argent et 75 francs; 2e prix, une médaille d'argent et 25 fr.; 3e prix, une médaille de bronze.

Course n° 8. Yoles-Gigs (seniors) quatre avirons de pointe, parcours, 2,400 mètres, quatre virages, entrée 20 francs.

1er prix, une médaille de vermeil et 300 francs; 2e prix, une médaille d'argent et 100 fr.; 3e prix, une médaille d'argent.

Course n° 9. Périssoires (à obstacles). Parcours : 600 mètres. (Un virage).

1er prix, une médaille d'argent et 20 fr.; 2e, une médaille de bronze et 20 fr.; 3e, une médaille de bronze et 5 fr.; 4e, une médaille de bronze. Entrée, 2 francs.

La Commission se réserve le droit de changer les prix en espèces par des objets d'art d'une valeur au moins équivalente aux prix énoncés.

Un homme entraîné dans l'Escaut par un ballon. — Dimanche dernier, vers quatre heures, un aéronaute roubaisien, M. Couvreur, faisait une ascension avec le ballon l'*Espérance*, à Uttrecht (Hollande).

L'aérostat étant trop lourd, M. Couvreur dut abandonner la nacelle et l'ancre et vers six heures et demie, il arrivait entre Pottes et Escanaffles au-dessus de l'Escaut.

Un pêcheur à la ligne, qui se trouvait sur les bords de l'Escaut, croyant que le ballon allait tomber à l'eau, voulut le saisir par la corde, mais il fut entraîné au milieu du fleuve.

Les cris qu'il poussa attirèrent l'attention d'un batelier et d'un cultivateur des environs qui se portèrent à son secours et purent le retirer sain et sauf.

Le ballon s'abattit sur l'autre rive de l'Escaut et déposa sans encombre notre concitoyen, M. Couvreur.

Suicide d'un Roubaisien dans le canal de Croix. — On a retiré du canal de Croix, lundi matin vers huit heures et demie, le cadavre du nommé Henri Beusquart, tisserand, âgé de 55 ans, et demeurant rue du Pile, cour Loridant.

Ce malheureux, qui est marié et père de six enfants, avait quitté le toit conjugal, dimanche matin à dix heures, pour mettre son projet à exécution. On ne sait à quoi attribuer ce suicide.

Une adjudication pour la fourniture des livres de prix des années 1889, 1890, 1891, aura lieu, le mardi 9 juillet, à onze heures du matin dans l'une des salles de la mairie.

La livraison annuelle est évaluée à 10,000 fr. Le cautionnement à verser est de 400 fr.

Deux accidents.— Un enfant de deux ans et demi, Edmond Vanmullem, en jouant, mardi matin, chez ses parents, rue Bayard, avec ses camarades, est tombé si malheureusement sur le parquet qu'il s'est fracturé le bras, au coude. Un docteur a fait transporter l'enfant à l'hôpital.

— Un second accident s'est produit, lundi soir, rue Duflot. Un homme, âgé de quarante-neuf ans, M. J.-B. Koerckx, dresseur, glissa sur le bord du trottoir au moment où il allait rentrer chez lui, et se fractura la jambe gauche.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Toujours les écoliers. — Plusieurs écoliers passant, mardi soir, vers sept heures et demie, rue du Vivier, eurent la malencontreuse idée de jeter des pierres contre les enfants qui sortaient de la Crèche. Un agent prévenu du fait poursuivit les écoliers et arrêta Emile X.... âgé de dix ans.

Un rapport a été rédigé à la charge des parents.

Une rixe rue des Anges. — Mardi, vers quatre heures du soir, un rassemblement assez considérable s'était formé dans la rue des Anges.

Un ouvrier charpentier, Jules T..., âgé de seize ans, et Adèle V..., lessiveuse, âgée de vingt-quatre ans, s'étaient pris de querelle ; ils en vinrent bientôt aux coups.

Un rapport, rédigé à la charge des deux antagonistes, a mis fin à la scène.

Deux ivrognes conduits au dépôt. — L'ivrognerie a ses nuances; un ivrogne ne ressemble pas un autre ivrogne. L'un rit, l'autre chante, un troisième pleurera, un autre encore dormira; les cas sont des plus variés.

Mardi, vers sept heures du soir, un agent trouvait couché sur le trottoir de la rue des Longues-Haies, un ouvrier terrassier, Emile Beltrinck, âgé de trente-neuf ans. L'agent voulut le relever, mais pour le remercier, Beltrinck réédita le mot fameux de Cambronne.

Le représentant de l'autorité voulut alors le conduire au dépôt; il dut avoir recours au garde-champêtre de Lys-lez-Lannoy qui passait en ce moment dans la rue et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à mettre Beltrinck sous les verrous.

Vers onze heures du soir, un autre ivrogne, L. T..., homme de peine, passait dans la rue de *Lannoy*. L. T..., *lorsqu'il a bu, est d'humeur gaie* ; aussi, chantait-il à tue tête, éveillant les habitants du quartier.

Un agent vint le cueillir pour le mettre en lieu sûr.

Wattrelos. — Dimanche, 28 juillet, aura lieu dans le jardin de M. Louis Salembier-Ruquois, le concert donné par la philharmonique les *Enfants de la Lyre*, au profit de la tombola, organisée pour couvrir les frais du renouvellement de son instrumentation.

Les *Enfants de la Lyre* se sont assuré le concours de l'excellente musique municipale de Croix (68 exécutants.)

Le programme sera publié ultérieurement.

Le tirage de la tombola se fera le lendemain 29 juillet à 6 heures du soir, au local de la société des *Enfants de la Lyre*, estaminet de la Mairie.

Ecole de natation. — Température de l'eau de lundi 25 juin, 8 heures du matin 22 degrés ; midi 23 deg. ; 5 heures soir 25 deg.

Aujourd'hui mercredi, toute l'après-midi est réservée aux dames.

Première communion. — *Portraits.* —Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

Nettoyage et cardage de couvertures de laine depuis 1 fr. 45, à la GRANDE TEINTURERIE SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. 39444

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires sont prévenus que l'assemblée générale annuelle et le banquet fixés d'abord au jeudi 27 juin ont dû, par suite de circonstances imprévues, être remis au lundi 1er juillet.

» Les personnes qui désirent prendre part à la réunion et qui n'ont pas encore souscrit, sont priées d'envoyer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion à M. le Secrétaire de l'Association, 76, rue du Collège.»

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs de passage à Paris, qu'ils peuvent nous faire parvenir télégraphiquement toutes communications, en les remettant à notre agence spéciale rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

TOURCOING

L'UNION DES FILATEURS DE LAINES PEIGNÉES DE ROUBAIX-TOURCOING. — Dans une réunion tenue mardi après-midi à l'hôtel du *Cygne*, à Tourcoing, l'*Union des filateurs* a procédé à la nomination de sa Commission définitive. Cette Commission comprend deux filateurs à façon et deux filateurs à forfait de Roubaix, et trois filateurs à façon et deux filateurs à forfait de Tourcoing.

Ont été élus pour Roubaix : MM. Emile Moyart, Vergnioles, Devouge, de la maison A. Vinchon et Cie, et Albert, directeur de la Société des Filatures et Tissages, et pour Tourcoing : MM. Louis Leroux, de la maison Lamourette, et Leroux frères, Paul Jonglez, Ernest Deconinck, de la maison Roëlstraete-Deconinck et Cie, F. Masurel-Jonglez, de la maison François Masurel frères et Emile Tiberghien de la maison Tiberghien frères.

Les filateurs ne pouvaient faire de meilleur choix et la composition de son bureau est pour l'*Union des Filateurs* une garantie sérieuse du bon fonctionnement de l'institution.

Une horrible mort. — Un ouvrier mécanicien de la maison Tiberghien, rue d'Alma, Pierre Mullier, âgé de 45 ans, demeurant rue Haute-Voie, n° 9, avait été vu à son travail, lundi dans la matinée ; mais depuis onze heures du matin, personne ne l'avait aperçu. On crut qu'il fêtait quelque peu le lundi, et on ne s'en occupa pas davantage pour le moment. Le soir venu, on commença à s'inquiéter dans sa famille ; on chercha partout, dans tous les coins et recoins de la fabrique. Toute la matinée de mardi se passa en nouvelles recherches de tous les côtés. Un seul endroit n'avait pas été visité,

FEUILLETON DU 27 JUIN 1889. — N° 4

JACQUES DE MORANGEAIS

Par AUGUSTE DE BARTEÉLEMY

On m'a dit que tout récemment un galant, en quête d'une respectable dot, séduit par ce grand train de maison, s'était risqué à venir faire la roue autour de notre colossale beauté, mais que, s'étant presque aussitôt aperçu du caractère par trop collatéral de cette opulence, il avait bien vite viré de bord, pour tâcher de trouver ailleurs quelque chose de plus positif qu'un droit de reflet, — et à titre onéreux encore !

Jacques, dans ce moment, venait de mettre, la dernière main à sa toilette.

— Ah çà ! dit-il à Vernot, me feras-tu le plaisir de répondre à une toute petite question que j'aurais bien dû t'adresser plus tôt ? Comment se fait-il que tu saches si bien avec qui j'ai voyagé ?

— Rien de plus simple, répondit Félix. Quand, dégagé enfin de ton étau, tu as confié tes effets au commissionnaire, ne lui as-tu pas dit à haute voix que tu allais chez moi ? *Eh bien, Mlle de* Liverdun l'a entendu ; et comme elle avait profité, elle aussi, du demi-jour du crépuscule pour [illegible] son voisin, lequel par parenthèse, ne parait pas lui avoir trop déplu, le désir bien naturel de savoir s'il nous accompagnerait ce soir l'a immédiatement décidée à venir faire une petite visite à ma femme. Ma femme, devinant tout de suite ce qui lui valait cette gracieuse attention, n'a pas hésité à lui faire connaitre de quelle façon nous avions dissposé de ta soirée.

Après quoi elle s'est permis de dire tout le mal que nous pensons de toi. Mlle Aménaïde sait en outre que tu es marquis, passablement riche, ce qui ne gâte rien à ses yeux, et, qui plus est, en possession d'une assez jolie réputation au barreau de Paris, ce qui l'a beaucoup intéressé, je le suppose. Ma femme a cru devoir aussi, je ne sais trop pourquoi, lui citer votre fameux adage angoumois, en y joignant, bien entendu, tous les commentaires exigés.

Songe donc que deux fois de suite il y est question d'écarteler, et que la pauvre fille eût très bien pu n'y voir qu'un souvenir des plus patibulaires ! Bref, à l'heure qu'il est, Mlle de Liverdun sait son marquis de Morangeais sur le bout du doigt, et je ne serais pas étonné qu'il fût déjà le secret objectif de ses aspirations les plus passionnées ! Il n'a qu'à se bien tenir !

Plaisanterie à part, ajouta Vernot, ce n'est pas tout à fait sans raison que j'ai tenu à te faire connaître aussi intimement tes deux compagnons de voyage. Depuis quelque temps il ne se met pas en vente par ici une seule parcelle de terre qu'elle ne soit immédiatement acheté par M. de Liverdun. Le voilà déjà notre marquis de Carabas. Riche d'ailleurs comme il l'est, il n'a eu qu'à paraitre dans le pays pour en devenir à l'instant même le personnage le plus important. Et puis notre petite société lui doit les plus précieuses recrues, sa femme et ses deux filles. Je te préviens que Mme de Liverdun est déjà ici notre meilleure amie. Je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré de femme plus sympathique. Elle est si affectueuse, si gracieusement simple dans ses manières, d'un si admirable bon sens ! Et l'on retrouve si bien sur sa physionomie le reflet de son excellent cœur !

Elle possède toutes les séduisantes qualités qui pouvaient le plus sûrement la mettre à l'abri d'avoir la moindre ressemblance avec son mari ! Je gagerais qu'elle a dû être mieux que jolie, et tu trouveras que j'ai raison, j'en suis sûr. Mais, comme moi, tu seras étonné de la profonde altération de ses traits. Il doit y avoir dans son âme une souffrance cachée, dont tout cet étalage exagéré de luxe ne saurait être le remède. J'ai bien peur que pour la pauvre femme chaque année, depuis assez longtemps, n'ait compté double ! Une chose surtout nous a fort intrigués, ma femme et moi, c'est son air tristement résigné chaque fois qu'arrivant quelque part avec son mari, elle se voit forcée de se laisser annoncer avec ce titre de comtesse. Que faut-il en conclure ? Peut-être le hasard nous l'apprendra-t-il ?

Mlle Berthe, la plus jeune des filles de M. de Liverdun, est, au moral, le portrait charmant de sa mère. Il est même facile de deviner que la ressemblance ne s'arrêterait pas là, sans les profonds chagrins qui ont sitôt vieilli Mme de Liverdun. Mlle de Liverdun n'est encore qu'une enfant de seize ou dix-sept ans tout au plus ; mais quelle délicieuse enfant ! Elle vient d'être fort gravement malade. Un moment, on avait perdu tout espoir. Tu vas voir cependant comme elle est jolie avec sa pâleur de convalescente ! Je ne pense pas qu'elle songe à danser ce soir ; elle se contentera d'être au milieu de nous, comme une douce apparition.

Sa sœur ainée se nomme Aglaé, — remarque-le, comme la plus jeune des trois Grâces, laquelle, tu le sais, était spécialement chargée d'octroyer toutes les séductions du regard.— Je soupçonne le comte de s'être trouvé, le jour du baptême, en fonds suffisant d'érudition pour indiquer ce nom prétentieux. Tu verras s'il convient à Mlle de Liverdun. Seulement tiens-toi pour averti, il y a un véritable danger de fascination, et je te conseille de veiller sur toi, à moins que tu ne sois résolu à tenir vaillamment le champ clos contre une demi-douzaine de chevaliers, tous épris, au même degré, des charmes de la belle, et surtout, je le crois, des charmes de sa magnifique dot !

— Diable ! s'écria Morangeais, mais sais-tu qu'il y a de quoi me donner l'envie de tenter l'aventure ? Tu m'as fait revenir au cœur le vieux sang bouillonnant de mes braves aïeux ! Et ces galants chevaliers, tu les connais !...

— A peu près. Tout le monde se connait plus ou moins dans une petite ville comme la nôtre !

— Héraut, puisqu'il en est ainsi, reprit Jacques du ton le plus solennel, faites-nous connaitre le nom, les titres et les prouesses de chacun des nobles champions contre lesquels nous allons avoir à rompre des lances !

— Je le veux bien, répondit Vernot en souriant. Le premier de ces *nobles* champions est le fils d'un ignoble usurier bas-normand qui, pour la désolation de la contrée, est venu s'établir dans ce pays, il y a cinquante ans environ. L'année dernière, le vieux fripon a été subitement arraché par la mort à ses hideuses richesses. Le fils, vu la rigueur actuelle de nos lois, s'est prudemment abstenu de continuer ce joli métier. Et parce qu'il est forcé de vivre en se croisant les bras, il se prend très sérieusement pour un galant homme... au milieu de tout cet argent volé !

Depuis l'arrivée de M. de Liverdun, le sensible Lindor n'aspire plus qu'à un seul bonheur sur la tête, au bonheur de réunir sous les étreintes de ses mains crochues le coffre-fort paternel et la cassette où seront infailliblement les excellentes valeurs représentant la dot de Mlle Aglaé.

Vient ensuite notre procureur de la République, jeune homme aussi magistral que naïf et dont les moindres paroles ont toujours la raideur du large carcan blanc qu'il appelle sa cravate. Je crois que chez lui le cœur est très sincèrement de la partie ; mais le pauvre garçon s'en tire si mal ! Il parle à Mlle Aglaé de ses sentiments passionnés comme s'il requérait contre elle l'application des plus terribles articles de notre Code. Je m'intéresse à lui. Je veux lui conseiller de consulter quelque manuel spécial indiquant l'attitude et le ton requis en cette circonstance.

Dans la lice tu vas voir aussi s'avancer une façon de châtelain, « chasseur violent devant le Seigneur », ainsi qu'il est dit de Nemrod, son patron ; aussi l'a-t-on nommé grand louvetier du département, On assure qu'à force de courir après les loups et de célébrer, le verre et la fourchette à la main, ses exploits cynégétiques, il aura bientôt servi sur sa table son dernier écu. Il ne serait donc pas fâché de pouvoir amener dans son castel hypothéqué cette nouvelle Diane qui a l'inappréciable avantage d'être la fille de Plutus.

Mais le prétendant le plus important, le plus intrépide et en même temps le plus redoutable, c'est sans contredit notre sous-préfet, M. Ernest Claudiot, un grand bellâtre au regard olympien, qui déjà, par la pensée, prend possession des hauteurs administratives où il est convaincu que son incomparable mérite doit avant peu le faire monter.

(A suivre.)

AUGUSTE DE BARTHÉLEMY